

MASTER 1



LIEU DE LA FORMATION

Faculté de Santé
Faculté de Sciences

SECRETARIAT

Nathalie Loreau
Faculté de Santé
nathalie.loreau@univ-angers.fr

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Pr Aline Schmidt
alschmidt@chu-angers.fr
Dr Céline Beauvillain
celine.beauvillain@univ-angers.fr



BIOLOGIE SANTÉ

Master 1 BIOLOGIE-SANTE

Année universitaire 2021-2022

Fiche d'inscription administrative à déposer au secrétariat du M1

Date limite de dépôt : jeudi 16/09/2021

N.B. : pour les internes (prise de fonctions en novembre 2021), la fiche d'inscription administrative (I.A.) est à déposer simultanément à votre inscription en DES.

Nom

Prénom

Année d'études (exemples : 2^{ème} année, 3^{ème} année, ..., ou internes)

Numéro de carte de l'étudiant

procède à mon inscription administrative (I.A.)

► Il s'agit de :

ma première inscription au M1 (cf. détails en page 5 : inscription payante uniquement la 1^{ère} année d'inscription administrative au M1, sauf pour les étudiants boursiers, exonérés du paiement des droits d'inscription).

Joindre votre paiement avec cette fiche d'inscription administrative.

d'un renouvellement d'inscription au M1.

► Je souhaite m'inscrire à des U.E. :

L'U.E. Méthodologie de la recherche en Santé est obligatoire pour les étudiants de 2^{ème} année.

du 1^{er} semestre. J'ai bien pris note de la période d'inscription en ligne :

- étudiants de 3^è à 6^è année : du mardi 28/9 (9h) à mercredi 29/9 (23h59)

- étudiants de 2^è année : du jeudi 30/9 (9h) à vendredi 1/10 (23h59)

N.B. : l'U.E. **Immunologie fondamentale** proposée par la Faculté des Sciences commencera le 2 septembre, c'est-à-dire avant les inscriptions pédagogiques aux U.E. sur le web (étudiants en Médecine). Mais les étudiants intéressés peuvent assister aux cours (cf. modalités précisées à la page de l'UE de ce Livret).

Idem pour l'U.E. « **Bases du traitement de l'image** » qui commence dès le jeudi 2 septembre).

du 2^{ème} semestre. J'ai bien pris note de la période d'inscription en ligne :

- étudiants de 3^è à 6^è année : jeudi 20/1 (9h à 23h59)

- étudiants de 2^è année : vendredi 21/1 (9h à 23h59)